



BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2024



Missions du titulaire du BTS SP3S

Le titulaire du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs.

Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service des publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales...

Dans le respect des obligations légales et contractuelles, il procède à l'analyse des besoins, permet l'accès aux droits, propose des services et prestations et gère leur mise en oeuvre.

Objectifs de la formation

Le titulaire du BTS SP3S sera capable :

- d'accueillir et d'informer des usagers, des familles
- de traiter les demandes et besoins en lien avec les offres de services
- de gérer les dossiers des patients, usagers et familles
- de gérer des documents liés aux activités de la structure
- de participer à la gestion comptable des activités de la structure
- de participer et contribuer à la démarche qualité et de projet.

Débouchés

Les emplois occupés relèvent principalement de la fonction publique d'Etat, hospitalière, territoriale, de conventions spécifiques aux champs sanitaires et sociaux, en tant que :

- Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale
- Coordinateur d'activités sociales (famille, personnes âgées, personnes handicapées, enfants...) ...)
- Coordinateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil
- Assistant aux délégués à la tutelle
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile
- Assistant médical dans les centres de lutte contre le cancer
- Conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire
- Assistant dans le domaine sanitaire et social

Ce diplôme constitue également une étape dans un processus d'orientation vers une Licence Professionnelle du champ Sanitaire et Social ... ou un Bachelor en Gestion des Ressources Humaines.

Pré-requis

Cette formation est destinée à toute personne titulaire d'un **Baccalauréat Général, Technologique (STMG, ST2S...), Professionnel en santé-social (ASSP, SPVL, SAPAT)** ou d'un titre admis en équivalence.

Qualités requises : autonomie, organisation, rigueur, discrétion, mobilité, adaptabilité, travail en équipe, qualités relationnelles, facilité de communication.

Modalités d'inscription

Pour candidater en 1^{ère} année de BTS, suivre la procédure PARCOURSUP :

- Saisie des vœux sur le site www.parcoursup.fr avant le 29 mars 2022 - 23h59
- Confirmation de la candidature : 7 avril 2022
- Proposition d'admission à partir du 2 juin 2022

Pour valider définitivement votre inscription, suite à l'admission, vous devrez :

- 1 -Saisir en ligne votre inscription (un lien vous sera envoyé par mail par le secrétariat et 20 € vous seront demandés pour frais de gestion)
- 2 -Télécharger votre relevé de notes officiel du Baccalauréat édité à partir du site CYCLADES

En même temps, constituer votre DSE (Dossier Social Etudiant) sur : www.messervices.etudiant.gouv.fr

Coûts

Contribution annuelle 2022-2023
Cotisation APEL
(Association des Parents d'élèves)

1 015 euros
22 euros (facultatif)

Validation

Inscription aux examens via internet. Validation par obtention du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social, diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 5 (bac+2).

PORTES OUVERTES

SAMEDI 29 JANVIER 2022 de 9H à 17H et SAMEDI 26 FÉVRIER 2022 de 9H à 17H

Dernière mise à jour le 04/01/2022

Horaires hebdomadaires

DISCIPLINES	Règlement examen			Horaires d'enseignement	
	Unité	Type Épreuve	Coëf	1ère année	2ème année
Culture générale et expression - Français	E1	Écrit	2	3h	3h
LVE 1 - Anglais	E2	CCF 2 situations d'évaluation	2	2h	2h
LVE 2 - (Facultatif) - Allemand ou Espagnol	EF2	Oral	pts>10	1h	1h
Gestion					
. Ressources humaines	E3	Écrit	4	-	3h
. Techniques de gestion administrative et financière				3h	3,5h
TOTAL ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL				9H	12,5H
Publics et institutions					
. Institutions et réseaux	E4	Écrit	5	4,5h	-
. Publics				3,5h	2h
. Prestations et services				0,5h	4,5h
Techniques professionnelles					
. Techniques de l'information et de la communication professionnelle	E5	CCF 2 situations d'évaluation	8	4,5h	2h
. Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social				4,5h	5h
Soutenance du projet tutoré	E6	Oral	5	-	-
Action professionnelle				2h	2,5h
TOTAL ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL				19,5H	16H
TOTAL HORAIRE HEBDOMADAIRE				28,5H	28,5H
Durée totale de la formation				2 ans	
Dont en entreprise				7 semaines	7 semaines

Stage professionnel

Les 14 semaines de stage en milieu professionnel, réparties sur les deux années de formation, permettent une réelle immersion dans les structures et une capitalisation d'expériences professionnelles qui favorisent la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Sur les deux périodes de stage réalisées dans les institutions sanitaires et sociales, l'une doit obligatoirement se dérouler dans une structure du champ de la protection sociale ou une structure réalisant des tâches de protection sociale.

La durée de la formation est de 2170 heures réparties sur les 2 années de la manière suivante :

- 1^{ère} année : 28 semaines de cours et 7 semaines de stage en milieu professionnel (dont une semaine facultative en février)
- 2^{ème} année : 20 semaines de cours et 7 semaines de stage en milieu professionnel

NB : un des stages doit **obligatoirement** se faire dans un organisme de protection sociale.

Les enseignements

A. Institutions et Réseaux : 120h en 1^{ère} année

- Cadre politique, juridique et financier des institutions et réseaux
- Politiques sanitaires et sociales
- Institutions : domaines de compétences et modes de fonctionnement

B. Publics : 90h en 1^{ère} année et 50h en 2^{ème} année

- Contexte sociodémographique
- Eléments de psychologie sociale
- Liens dynamiques entre publics et institutions

C. Prestations et Services : 20h en 1^{ère} année et 110h en 2^{ème} année

- Notions de prestations et de services
- Diversité des prestations et services sanitaires et sociaux
- Droit aux prestations
- Propositions de services

D. Techniques de l'information et de la communication professionnelle : 130h en 1^{ère} année et 40h en 2^{ème} année

- Théories et modèles de la communication
- Ethique et déontologie
- Techniques de communication
- Systèmes d'information et de communication du secteur sanitaire et social

E. Les relations de travail et la gestion des ressources humaines : 75h en 2^{ème} année

- Les organisations
- Relations collectives de travail
- Relations individuelles de travail
- Gestion des ressources humaines

F. Techniques de gestion administrative et financière : 85h en 1^{ère} année et 80h en 2^{ème} année

- Gestion documentaire : méthodes et outils, système de veille
- Techniques de recueil de traitement et de stockage de l'information
- Comptabilité financière

G. Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social : 110h en 1^{ère} année et 120h en 2^{ème} année

- Introduction au recueil de données
- Méthodes d'investigation
- Démarche de projet
- Démarche qualité

Français : 81h en 1^{ère} année et 72h en 2^{ème} année

LV1 Anglais : 54h en 1^{ère} année et 48h en 2^{ème} année

Possibilité de LV2 : Espagnol - Allemand

Projets et Actions professionnelles : 60h en 1^{ère} année et 60h en 2^{ème} année

